



Institut Saint-Luc  
Enseignement secondaire

Ramegnies-Chin, le 10 février 2021

Chers Parents,

Nous venons d'être informés par une nouvelle circulaire de Mme la Ministre Désir que le code rouge en application depuis déjà pas mal de semaines est prolongé au moins jusqu'au 26 février.

L'évolution sanitaire de ces dernières semaines, bien que relativement positive, ne permet pas encore le retour de tous nos élèves à 100 % de présentiel. Nous devons donc être patients et espérer un retour à la normalité au plus vite. Tous les jeunes et les membres de la communauté éducative en ont vraiment besoin.

Après le congé de Carnaval, nous poursuivons l'alternance mise en place (50 % présentiel et 50 % en distanciel). Ce sont donc bien les élèves du 2<sup>ème</sup> degré (3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> années) qui reprendront le lundi 22 février. Le 3<sup>ème</sup> degré (5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> années) reprendra le mardi 23 février.

Le 1<sup>er</sup> degré commun et les 7<sup>èmes</sup> continuent en 100 % de présentiel et rentrent donc aussi le 22 février.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

O. DEWAELE  
Sous-Directeur

V. PAROTTE  
Directeur